



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs DICRiM



Les bons réflexes...

...face aux risques



Sommaire

-  Information préventive des risques majeurs p.3
-  Risque inondation p.4
-  Risque d'événements météorologiques dangereux p.6
-  Risque Transport de Matières Dangereuses p.8
-  L'alerte de la population p.10
-  Numéros utiles p.11



Informés et responsables

Notre commune, comme bien d'autres, peut être soumise à des événements exceptionnels mettant en péril les personnes et les biens.

La sécurité civile est l'affaire de tous et l'information préventive est essentielle pour acquérir, en situation d'urgence, les bons comportements face à un danger.

Ce **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM), est fait pour vous renseigner. Il constitue un **guide pratique** des conduites à tenir, face aux principaux risques recensés par la préfecture pour notre commune.

Conservez-le. Relisez-le régulièrement. Apprenez les bons reflexes.

Informé et responsable, chacun d'entre nous pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise.



Agnès Cercel
Maire de Tourville La Rivière

pour se protéger face aux risques majeurs...



Le risque inondation

L'inondation est une submersion temporaire, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.

Sur la commune de Tourville-La-Rivièr

L'inondation peut se traduire par

- des **crues lentes** de la Seine
Débordements du fleuve liés au débit du fleuve et à d'autres facteurs (conditions météorologiques, surcote en mer).
- Des crues liées à la **remontée des nappes phréatiques**

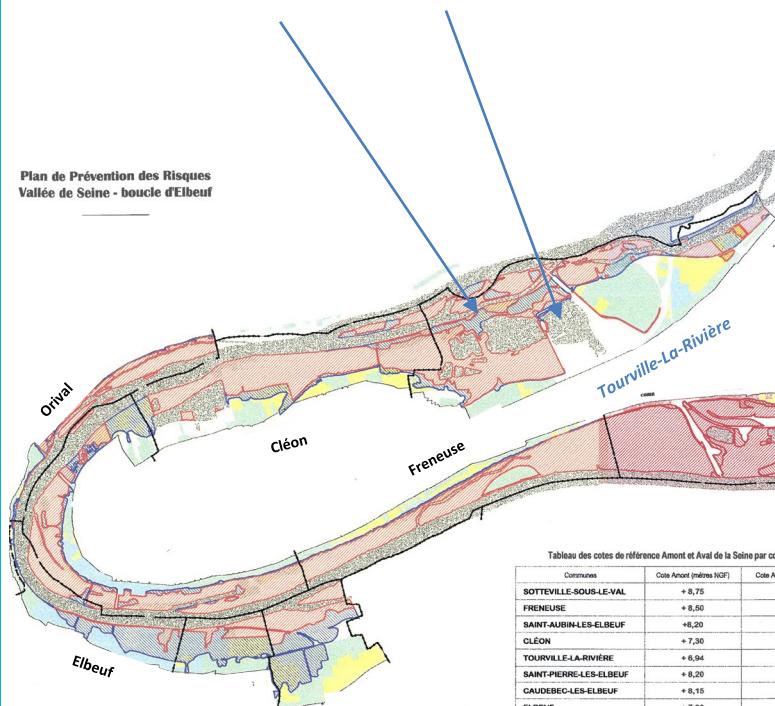
La période critique principale est de février à mars, parfois septembre.

Mémoire du risque

- Février 1988*
- Juin 1993*
- Janvier 1995*
- Décembre 1999 *
- Mars 2001*
- Juin 2016
- Janvier 2018 *

Plan de Prévention des Risques Vallée de la Seine – Boucle d'Elbeuf

*Zones les plus sensibles sur la commune :
Bedanne et Port Oissel*



* Inondations ayant fait l'objet d'un arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle sur la commune de Tourville-La-Rivièr

Les mesures de prévention prises par la commune

- **Le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation de la vallée de la Seine boucle d'Elbeuf (PPRI)** délimite les zones concernées et réglemente les conditions de construction au sein de la commune de Tourville-La-Rivièr.



Le risque inondation



Les bons réflexes

AVANT

S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance (Mairie, Préfecture, Services de l'Etat).

DES L'ALERTE



Se tenir informé de la montée des eaux (Mairie, Préfecture, radio France bleu Normandie 100.1 FM).



Fermer portes et fenêtres.



Couper l'électricité et le gaz, le cas échéant.

Commencer à déplacer les objets de valeur et les produits polluants.

PENDANT L'INONDATION



Se tenir informé de la montée des eaux (Mairie, Préfecture, radio France bleu Normandie 100.1 FM).



Déplacer les objets de valeur et les produits polluants.



Monter dans les étages pour attendre les secours.

Se tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités.

Ne pas téléphoner : laisser les lignes libres pour les secours.

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école : les enseignants veillent sur eux.

APRES

Aérer et désinfecter les pièces.

Chauffer dès que possible.

Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.

S'assurer que l'eau du robinet est potable (Mairie).

Faire l'inventaire des dommages.



Le risque d'événements météorologiques dangereux

Les événements météorologiques dangereux désignent :

- **Les fortes pluies**, qui correspondent au passage de dépressions ou d'orages intenses très localisés
- **Les vents violents & orages**, de l'ordre de 100 à 150 km/h
- **Neige & verglas**



Sur la commune de Tourville –La-Rivièr

Toute la population est potentiellement concernée.

Les mesures de prévention prises par la commune

La prévention repose essentiellement sur :

- **Une surveillance météorologique.**

A partir d'observations, Météo-France établit des prévisions météorologiques à une échéance de plusieurs jours.

 <http://vigilance-public.meteo.fr>

La vigilance météorologique est actualisée au moins 2 fois par jour,

- **Une information préventive à la population**

La vigilance météorologique est conçue pour **informer la population de l'arrivée de phénomènes météorologiques dangereux et recommander des comportements** réflexes adaptés.

La vigilance n'est pas une alerte. L'alerte de la population est une décision qui relève du maire ou du préfet.



Le risque d'événements météorologiques dangereux

Les bons réflexes

AVANT



- Ranger les objets fragiles susceptibles d'être endommagés
- Prévoir des moyens d'éclairage (bougies, groupe électrogène...)
- Etre vigilant face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers tels que des branches, des tôles, des panneaux...
- Faire une réserve d'eau potable
- En cas d'utilisation d'un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité ; contacter son établissement de santé ou son association de prise en charge

PENDANT



- Rester chez soi
- Se tenir informé de l'évolution de la situation par radio, (prévisions météo,...)
- N'intervenir en aucun cas sur les toitures
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol
- Ne pas se promener en forêt, sur le littoral ou sur les plages
- En cas d'obligation de déplacement ; éviter les secteurs forestiers, limiter sa vitesse et prévenir un proche de son départ, de sa destination et de son arrivée

APRES



- Se tenir informé de l'évolution de la situation par radio...
- Rester vigilant et à l'écoute des consignes des services de secours
- Ne prendre son véhicule qu'en cas de nécessité et s'assurer que la circulation est autorisée
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques
- Ne pas tenter de traverser les zones inondées



Le risque Transport de Matières Dangereuses

Le risque lié au **Transport de Matières Dangereuses** (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières quel qu'en soit le mode (maritime, ferroviaire, par route, pipeline..).

Les principaux dangers sont :

- l'explosion
- l'incendie
- le nuage toxique
- la pollution de l'atmosphère, du sol et de l'eau



Sur la commune de Tourville-La-Rivière

Mémoire du risque

- **Avril 2005** : zone d'activités des Antes Renversement d'un poids lourd transportant de l'aluminium en fusion

Les axes de transport de matières dangereuses

La commune de Tourville-La-Rivière est traversée par des transports de matières dangereuses :

- Voies routières (A13, RD7, RD144, RD292, RD13)
- Voies ferroviaires SNCF (ligne Le Havre Rouen Paris, Roue Elbeuf, tunnel ferroviaire)
- Voie fluviale (port autonome de Rouen et du Havre, transit de matières dangereuses sur la Seine)

Les zones sensibles sont :

- Les routes départementales D7 et D144
- L'autoroute A13
- Le tunnel ferroviaire
- La zone d'activités commerciale du Clos aux Antes

Les mesures de prévention prises par la commune

- Le transport de matières dangereuses est soumis à la réglementation internationale « Accord européen relatif au transport international des matières Dangereuses par Route - ADR » et peut être complété par des arrêtés communaux.



Le risque TMD

Les bons réflexes

AVANT

Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le(s) risque(s) générés par la/les matière(s) transportée(s)

266

1017

La signalisation est composée de deux types de panneaux :

- Des panneaux rectangulaires, oranges et rétro-réfléchissants, avec un code d'identification du danger et un code d'identification du produit :
- Des panneaux en losange avec des symboles de dangers relatifs au chargement.



SI VOUS ETES TEMOINS D'UN ACCIDENT

- **Eviter un « sur-accident »** : baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée et faire éloigner les personnes à proximité
- **Ne pas fumer**
- Alerter le centre de secours (18) et la police nationale (17)



Dans le message d'alerte, préciser :

- Le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique, etc.)
- La présence ou non de victimes
- La nature du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement, etc.
- Le cas échéant, préciser le numéro du produit et le code danger

EN CAS DE FUITE DE PRODUIT

- **Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit**, auquel cas se laver et si possible se changer.
- **Quitter la zone de l'accident** : s'éloigner perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un éventuel nuage toxique.
- **Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner**.
- Dans tous les cas **se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours**.





L'alerte de la population

L'alerte vise à informer, en toute circonstance, la population d'une menace grave ou d'un accident majeur.

Les principaux vecteurs d'information et de diffusion des alertes à la population sont :

- la **radio**
Pour la commune de Tourville-La-Rivièrre la fréquence Radio France Bleu est le 100.1 FM.
- l'**appel téléphonique** par un **dispositif centralisé**, qui **contacte automatiquement** les personnes désireuses d'être jointes, qui se sont inscrit volontairement
 - auprès de la mairie
 - ou de la Métropole Rouen Normandie

[ALERTE POPULATION METROPOLE ROUEN NORMANDIE](#)



Radio



COMMENT REAGIR ?



- Ecouter la radio (Radio France Bleu 100.1 FM) et respecter les consignes de sécurité.
- N'allez pas chercher les enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance.
- Ne téléphonez pas, laissez les lignes libres pour les services d'urgence.
- **En cas d'évacuation ou de confinement** décidé par les autorités, rejoignez les points de rassemblements et les centres d'accueil.





Numéros utiles



Vous êtes témoin d'un accident ?

Si vous êtes en mesure de communiquer précisément les éléments suivants :

- le lieu exact du sinistre
- la nature du sinistre
- la présence ou non de victime(s)

... contactez les services d'urgences.

Pour vous informer

Météo France

<http://vigilance-public.meteo.fr>

Radio France Bleue (100.1 FM)

Hôtel de ville

 02 32 96 00 20

Numéros d'Urgence

15

Samu

17

Police

18

Pompiers

112

Toutes urgences

